

Miellerie dans le Puy de Dôme propose d'accueillir 1-2 personne(s) en TEST sur productions apicoles et diversifications.

LA MIELLERIE

La Miellerie est une exploitation apicole qui depuis 30 ans mène environ 300 ruches d'abeilles noires exclusivement en zone de montagne. Production de miels (montagne, acacia, sapin, bruyère) et pollen ; élevage de reines ; fabrication de pains d'épice, nougats et hydromel ; accueil touristique et pédagogique ; vente directe. L'exploitation a fonctionné avec 2,5 UTH (l'exploitant + 1 salarié en CDI + Main d'œuvre saisonnière).

Aujourd'hui, Vincent Péricard, l'apiculteur propriétaire de l'exploitation s'apprête à prendre sa retraite fin 2016 et ralentit son activité. La réflexion s'est orientée vers la création d'un espace test apicole sur une partie de l'exploitation.

TERRITOIRE

La Miellerie est située en Auvergne, sur la commune de Beurières, à 650 m d'altitude. Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, dans lequel elle est située, a soutenu depuis le début les initiatives, principalement en matière d'accueil touristique et pédagogique (La Miellerie fait partie de La Route des Métiers dont elle a été membre fondateur). La création d'un magasin de producteurs sur Ambert témoigne de la volonté d'un groupe de paysans locaux de s'organiser collectivement. L'environnement naturel privilégié présente des potentialités mellifères variées et la production de miels de qualité.

LA FERME EN QUELQUES MOTS...

Bâtiments et infrastructures :

- Plus de 400 m² de bâtiments aménagés et conçus pour permettre l'activité apicole, ainsi que des transformations, et l'accueil touristique et pédagogique sur l'exploitation. Soit :
 - o Espace accueil / sanitaire
 - o Salle vidéo.
 - o Galerie vitrée
 - o Bâtiment stockage matériel / atelier / étuve / garage
 - o Salle d'extraction du miel équipée.
 - o Atelier transformation
 - o Espace conditionnement / stockage miel
 - o Magasin

Cheptel actuel et matériel :

- 250 ruches Dadant, avec environ 500 hausses
- 100 ruchettes 5 cadres,
- 100 hausses pour élevage de reines,
- 80 trappes à pollen
- un fourgon Master,
- Matériel d'extraction / étuve avec maturateurs,
- Doseuse / défigeur...
- matériel de confiserie
- four

LE TEST KESACO ?

C'est avoir la possibilité, pour une durée déterminée, d'être en autonomie sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite du cheptel, élevage, transformations, visite de miellerie, etc.), que sociaux (organisation du travail) et économiques (gestion financière et commercialisation).

Durant le test, le Testeur assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production ainsi que la commercialisation. Il est accompagné en fonction de ses besoins (paysans accueillants, techniciens (A.D.A.A.), animateurs territoriaux et accompagnateurs de l'espace test auvergnat « Îlots Paysans »).

CET ESPACE TEST EN QUELQUES MOTS...

L'atelier apicole proposé en test se compose de 100 ruches Dadant 10 c peuplées d'abeilles noires, et 10 colonies en hausses (destinées à peupler les hausses d'élevage) avec ruchers, bâtiments, et matériels adaptés et fonctionnels.

Sur l'année 2016, il est possible pour le(s) porteur(s) de projet de se tester sur une ou plusieurs diversifications (transformations, accueil, vente directe) en parallèle avec l'accueillant encore en activité réduite.

Le test apiculture + diversifications serait adapté à 2 porteurs de projet associés.

Une suite possible peut être une installation sur les lieux du test, avec location des bâtiments.

DURÉE

La durée du test est de **1 an renouvelable**.

CONDITIONS DU TEST

- Le Testeur sera physiquement en activité sur la Miellerie. Les **moyens de production** (bâtiments, atelier de transformation, ruchers, et le matériel nécessaire à l'activité.) seront loués. Les frais d'électricité et d'eau (consommations mesurées par compteurs indépendants), ainsi que les assurances nécessaires, seront assumés par le porteur de projet en test.

En cas de partage du matériel et des bâtiments, le coût de la location serait réparti au prorata du nombre de ruches.

Le testeur devra louer **les ruches** et s'engager à restituer le cheptel en état à l'issue du test. L'achat des divers intrants et consommables seront à sa charge. **Tout le cheptel supplémentaire produit par le porteur de projet et à ses frais, restera sa propriété à l'issue du test.**

- L'activité sera **hébergée juridiquement par Natura Scop** au travers d'un contrat « CAPE ». Natura Scop fournira au testeur un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes de l'entrepreneur et au développement de son activité.

- Le couple Testeur/Accueillant sera accompagné par **La Brèche** qui lui fournira les outils nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test.

- Un **accompagnement technique** sera défini selon les besoins du projet en partenariat avec l'Association de Développement de l'Apiculture Auvergnate (A.D.A.A.), ainsi que l'accueillant.

- Une **convention multipartite** régira les relations entre tous les organismes/ personnes associés à la démarche.

PROFIL

- Avoir un projet d'installation en apiculture avec, éventuellement, transformation et vente directe - Possibilité d'accueillir 1 personne ou 2 si projet commun d'installation

- expérience et/ou formation exigée

CALENDRIER

Stage possible dès mai 2015

Entrée en test début 2016

Réponses et informations par mail à Céline Champouillon labreche.info@gmail.com